

Plaque # : _____

Licences FQSC # : _____

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code Postal : _____

Tél. (Rés.) : _____ Courriel : _____

Tél. (Autre) : _____

Sexe : F H Date de naissance : ____ / ____ / ____
 Jour Mois Année

FRAIS D'INSCRIPTION

*Cochez les bons montants svp

	Plaque guidon*	Frais de course	FRAIS DE LICENCE ÉVÈNEMENT VÉLO MONTAGNE 2017 FQSC
NOVICE (8 - 12 ans) Mix (Bibitte 8 ans) (Atome 9 - 10 ans) (Pee-Wee 11 - 12 ans)	8\$ <input type="checkbox"/>	Membre Mont Rigaud 15\$ <input type="checkbox"/> Non membre 25\$ <input type="checkbox"/>	3\$ <input type="checkbox"/> 15\$ <input type="checkbox"/>
JUNIOR (13 - 18 ans) Homme & Femme (Minime 13 - 14 ans) (Cadet 15 - 16 ans) (Junior 17 - 18 ans)	8\$ <input type="checkbox"/>	Membre Mont Rigaud 20\$ <input type="checkbox"/> Non membre 30\$ <input type="checkbox"/>	Âge Minime / Cadet 15\$ <input type="checkbox"/> Âge Junior 20\$ <input type="checkbox"/>
SPORT (19 - 39) Homme & Femme	8\$ <input type="checkbox"/>	Membre Mont Rigaud 20\$ <input type="checkbox"/> Non membre 30\$ <input type="checkbox"/>	20\$ <input type="checkbox"/>
SPORT (40 ans & +) Homme & Femme	8\$ <input type="checkbox"/>	Membre Mont Rigaud 20\$ <input type="checkbox"/> Non membre 30\$ <input type="checkbox"/>	20\$ <input type="checkbox"/>
MAÎTRE EXPERT (19 - 39) Homme & Femme	8\$ <input type="checkbox"/>	Membre Mont Rigaud 20\$ <input type="checkbox"/> Non membre 30\$ <input type="checkbox"/>	20\$ <input type="checkbox"/>
MAÎTRE EXPERT (40 ans & +) Homme et Femme	8\$ <input type="checkbox"/>	Membre Mont Rigaud 20\$ <input type="checkbox"/> Non membre 30\$ <input type="checkbox"/>	20\$ <input type="checkbox"/>



RECONNAISSANCE ET ACCEPTATION DES RISQUES ET RÈGLEMENTS

Je, soussigné, reconnais que la pratique du cyclisme de compétition comporte des risques et dangers réels de blessures et d'accidents. Je déclare connaître la nature et l'étendue de ces risques et dangers et j'accepte librement et volontairement de les encourir. Je déclare enfin avoir pris connaissance des règlements de sécurité et des règles de participation ci-jointes et j'accepte de m'y conformer.

Signé à _____, ce _____ 2017. Signature : _____
Ville jour/mois

Je, soussigné(e), détenteur de l'autorité parentale ou tuteur de l'enfant mineur, déclare avoir pris connaissance de la déclaration ci-dessus et consens à ce qu'il (elle) participe à des activités cyclistes.

Signé à _____, ce _____ 2017. Signature : _____
Ville jour/mois

*La plaque est valide pour les courses ultérieures

***Lors de son inscription, il faudra présenter sa passe de vélo de montagne Mont Rigaud 2017 pour bénéficier du frais course (membre Mont Rigaud) et une pièce d'identité ou votre carte FQSC.**

***Le ou les organisateur(s) se réservent, en tout temps et sans préavis, le droit de jumeler des catégories, afin d'assurer des podiums complets par catégorie.**

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Pour participer, vous devez :

- ❖ Utiliser un vélo en bon état;
- ❖ Porter un casque protecteur (obligatoire), incluant **(transitions entre les stades)**;
- ❖ Porter une armure de corps ou un sac d'hydratation **(style CAMELBAK)** rempli d'eau;
- ❖ Le port d'un chandail avec manches est obligatoire **(pas de camisole)**;
- ❖ Aucun appareil de type Ipod n'est permis pour écouter de la musique lors des courses;
- ❖ Aucun équipement de caméra type GoPro n'est permis lors des courses;
- ❖ Être membre en règle de la Fédération Québécoise de Sports Cyclistes (FQSC) ou se procurer une licence d'événement vélo de montagne – 2107, à Mont Rigaud, la journée de la course;
- ❖ Respecter les règles des sentiers de Mont Rigaud (voir ici-bas).

ÉPREUVE ENDURO

Équipement:

4.4a.004 Les coureurs doivent à tout moment porter un casque pendant la compétition. Sur terrain très technique ou sur les parcours comportant des pentes très raides ou des secteurs très raides, l'organisateur peut préciser dans ses règles particulières que le port d'un casque intégral est obligatoire pour les coureurs.

L'UCI recommande fortement que les coureurs portent les protections mentionnées à l'article 4.3.013

Cahier MONTAGNE FQSC, règlement UCI du sport cycliste, F0414, page 36

Équipement vestimentaire et accessoires de protection :

- 4.3.013 L'UCI recommande fortement de porter les accessoires de protection suivants :
- Protection dorsale, protection des coudes, des genoux et des épaules faites de matériaux rigides;
 - Protection de la nuque et des cervicales;
 - Rembourrage des tibias et des cuisses;
 - Pantalon long, ample et fabriqué en matériau résistant à la déchirure incluant des protections du genou et du tibia ou un pantalon court, ample et fabriqué en matériaux résistant à la déchirure accompagné de protège-genoux et protège-tibias avec une surface rigide;
 - Maillot à manche longue;
 - Gants protégeant les doigts.

Cahier MONTAGNE FQSC, règlement UCI du sport cycliste, F0414, page 27

RÈGLES DES SENTIERS DE MONT RIGAUD

- ❖ Préparez vos sorties bien en avance pour faire face aux éventuels imprévus;
- ❖ Roulez sur les sentiers ouverts;
- ❖ Ne laissez aucune trace de votre passage (ne pas jeter de déchets, ne pas fumer, etc.);
- ❖ Contrôlez toujours votre vélo et portez un équipement sécuritaire;
- ❖ Cédez toujours le passage;
- ❖ Respectez la nature;
- ❖ Amusez-vous!

